

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 5 octobre 2021

Objet : Actualisation de la convention-type portant adhésion aux prestations du psychologue du travail, annexée à la délibération du conseil d'administration du CIG n° 2010-19 du 15 mars 2010

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 5 octobre deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 28 septembre 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Yves COSCAS, Monsieur Jean-François DUFEU, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Aurore THIROUX, Monsieur Julien WEIL.

Avait donné procuration : Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Yves COSCAS, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Patrick de la MARQUE à Madame Aurore THIROUX, Monsieur Bernard FOISY à Madame Rahnia HAMA, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Séverine MAROUN à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Igor SEMO à Monsieur Fernand BERSON.

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Luc CARVOUNAS, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Madame Julie FOURNIER, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Frédéric MOLOSSI.

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général par intérim, directeur général adjoint, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, Mme Diana DEVY, directrice des ressources humaines et assistance GRH aux collectivités, M. Laurent SALLET, Secrétaire général, M. Roger LUZI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Actualisation de la convention-type portant adhésion aux prestations du psychologue du travail, annexée à la délibération du conseil d'administration du CIG n° 2010-19 du 15 mars 2010

Le conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 25,

Vu la délibération n°2008-105 du 20 novembre 2008 portant création de la convention-type pour l'adhésion aux prestations du psychologue du travail,

Vu la délibération n°2010-19 du 15 mars 2010, portant modification de la convention-type,

Considérant la nécessité d'actualiser la convention-type, notamment la partie portant sur la participation financière de la collectivité, afin de tenir compte des revalorisations tarifaires ultérieures votées par le Conseil d'administration,

Considérant l'intérêt d'harmoniser l'ensemble des conventions-type de la direction de la santé et de l'action sociale,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'adopter les termes de la convention-type, ci annexée, d'adhésion à des prestations de psychologue du travail.

Article 2 : d'abroger la délibération n° 2010-19 du 15 mars 2010.

Le Président,



Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne